

Réf: Dossier N° 145171

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DEMBELE TIEMOKO
CONSTRUCTION » en abrégé « EDTC »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot
1466, Ilot 140

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 22 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DEMBELE TIEMOKO
CONSTRUCTION » en abrégé « EDTC »

Objet : Construction, Immobilier, BTP, Génie civil, Aménageur foncier, lotisseur et Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE, Lot 1466, Ilot 140

Dirigeant(s) : M DEMBELE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08818 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44164/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

